

Assurances Voyages en Avion/Croisières

Formule Annulation/Bagages

Annulation	Remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur du voyage	Plafond de garantie	Franchise
	Annulation pour maladie grave (<u>y compris maladie due à une épidémie ou un virus</u>), accident corporel grave ou décès de l'assuré, de son conjoint, son concubin, d'un frère, sœur, beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur ou ascendant et descendant 2eme degré ne voyageant pas.	15 000 € par personne/ <u>135 000 €</u> par événement	Voyage de 0 à 2500€ par personne : 50€ par personne Voyage au-delà de 2500 € jusqu'à 10000 € par personne : 10 % du montant du sinistre avec un minimum de 50 € par personne
	Annulation Tout Sauf : annulation pour tout autre motif et/ou toute autre personne que celles prévues ci-dessus		20 % du montant du sinistre avec un minimum de 100 € par personne
Bagages		Plafond de garantie	Franchise
	Capital assuré A/ Sur présentation de justificatif Ou B/ Non-présentation de justificatif	A/ 2 000 € par personne/ 10 000 € par événement B/ 150 € forfaitaire par personne/ 750 € par événement	A/ 45 € par dossier B / Sans franchise
	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets de valeur	500 € par personne	50 € par personne
	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets personnels	1 000 € par personne	50 € par personne
	Dépenses justifiées de première nécessité en cas de retard de livraison A/ Sur présentation de justificatifs d'achat Ou B/ Non-présentation de justificatifs d'achat	A/ 300 € par personne B/ 50 € forfaitaire par personne	24 heures
	Frais de réfection des papiers d'identité	200 € par personne	Sans franchise

Formule Multirisques

Garanties Annulation/Bagages mentionnées plus haut + :

Départ Manqué
Retour Manqué

	Plafond de garantie	Franchise
Indemnisation maximum en cas de départ ou retour manqué	Indemnité maximum : 1 000 € par personne, 10 000 € par évènement	Sans franchise

Assistance / Rapatriement

	Plafond de garantie	Franchise
Rapatriement medical	Frais réels	
Prolongation de séjour à l'hôtel y compris lorsque l'assuré est mis en quarantaine dans le pays de destination	150 € par nuit avec un maximum de 10 nuitées	nouveau
Prolongation de séjour à l'hôtel suite à un confinement ou un manque de transport lié à des raisons sanitaires dans le pays de destination	150 € par nuit avec un maximum de 10 nuitées	nouveau
Prolongation de séjour à l'hôtel d'un proche de l'assuré	150 € par nuit avec un maximum de 10 nuitées	
Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jours	Billet aller-retour 150 € par nuit avec un maximum de 10 nuitées	
Frais de rapatriement du corps en cas de décès	Frais réels	
Frais funéraires	2 500 € par personne	
Retour des membres de la famille en cas de décès de l'assuré	Billet retour simple	
Retour premature	Billet retour simple	
Frais médicaux à l'étranger	150 000 € par personne 1 000 000 € par évènement	150 € par personne (frais médicaux uniquement)
Remboursement des soins dentaires d'urgence	150 € par personne	

ASSISTANCE RAPATRIEMENT (SUITE)	Plafond de garantie	Franchise
Assistance aux enfants mineurs	Billet aller-retour	
Frais de secours, recherche et sauvetage	4 500 € par personne 8 000 € par événement	
Avance de fonds	1 500 € par personne	
Envoi de médicaments	Recherche et envoi	
Transmission de messages urgents	Frais réels	
Assistance Juridique	5 000 € par personne	
Avance de la caution pénale	10 000 € par personne	
Maximum par événement de la garantie assistance rapatriement	1 500 000 €	

Interruption de séjour

	Plafond de garantie	Franchise
Remboursement au prorata temporis à valoir en bon d'achat dans l'agence de voyage de l'achat initial	10 000 € par personne 100 000 € par événement	Sans franchise

Voyage de remplacement

	Plafond de garantie	Franchise
Remboursement maximum voyage de remplacement	2 500 € par personne 25 000 € par événement	Sans franchise

Accident de Voyage

	Plafond de garantie	Franchise
Capital assuré	15 000 € par personne Plein par événement : 150 000 €	Incapacité inférieure ou égale à 10 %

Responsabilité Civile du Voyageur

	Plafond de garantie	Franchise
Dommmages corporels	4 600 000 € par événement	
Dommmages matériels et immatériels	46 000 € par événement	80 € par dossier

Retard Transport	Plafond de garantie	Franchise
Indemnisation des frais engagés sur place	30 € par Assuré et par heure de retard avec un maximum de 150 € par personne	3 heures

Formule Multirisques Premium

Garanties Annulation/Bagages et Multirisques mentionnées plus haut + :

Extension Frais d'Annulation de Voyage	Plafond de garantie	Franchise
Remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur en cas de : Emeute, Attentat, Acte de Terrorisme, Pollution ou Catastrophe Naturelle sur le lieu du séjour, Grève du personnel de la compagnie aérienne et/ou de l'aéroport	10 000 € par personne/ 50 000 € par événement	20% du montant du Sinistre, minimum 100 € par personne

Garantie Maintien de prix	Plafond de garantie	Franchise
Prise en charge de l'augmentation du prix de voyage en cas de surcharge carburant et/ou augmentation des taxes aéroport	Seuil de déclenchement : 20€ par personne Remboursement maximum : 150€ par personne/ 750 € par événement	Franchise absolue : 10€ par personne

Garantie Retour Impossible	Plafond de garantie	Franchise
Frais de prolongation de séjour	<u>Forfaits</u> : 100€ par nuit et par personne maximum 5 nuitées/ 5000 € par événement <u>Vols secs</u> : 80 € par nuit et par personne maximum 2 nuitées/800 € par événement	1 Nuitée
En cas de retour impossible garanti, prolongation des garanties du contrat (hors annulation)	90 jours à compter de la date de départ initiale	Sans franchise

TARIFS selon prix du voyage (par personne) :

FORMULE ANNULATION / BAGAGES

garanties incluses : Annulation & bagages

Prix du voyage par personne Montant assurance	Jusqu'à 400€	401€ à 600€	601€ à 1500€	1501€ à 2000€	2001€ à 4000€	4001€ à 6000€	6001€ à 8000€
	22€	30€	48€	68€	85€	145€	186€

FORMULE MULTIRISQUES

garanties incluses : Annulation – Bagages – Interruption de séjour – Départ / Retour manqué – Retard de transport – Responsabilité civile du voyageur – Assistance rapatriement – Voyage de remplacement – Accident de voyage

Prix du voyage par personne Montant assurance	Jusqu'à 400€	401€ à 600€	601€ à 1200€	1201€ à 1500€	1501€ à 2000€	2001€ à 4000€	4001€ à 6000€	6001€ à 8000€
	34€	44€	56€	70€	86€	108€	162€	216€

FORMULE MULTIRISQUES PREMIUM

garanties incluses : Annulation – Bagages – Interruption de séjour – Départ / Retour manqué – Retard de transport – Responsabilité civile du voyageur – Assistance rapatriement – Voyage de remplacement – Accident de voyage – Extension frais d'annulation de Voyage – Garantie Maintien de prix – Garantie retour impossible

Prix du voyage par personne Montant assurance	Jusqu'à 400€	401€ à 600€	601€ à 1200€	1201€ à 1500€	1501€ à 2000€	2001€ à 4000€	4001€ à 6000€	6001€ à 8000€
	59€	64€	78€	90€	108€	147€	192€	221€